

Ma pouliche d'un an et demi... J'ai d'abord pensé que c'était... Je lui ai mis la patte... Depuis, la patte a abouti... graduellement pour main-... Que me conseillez-vous de...

Je voudrais mieux consulter un... dans le cas que vous me sou-

J'ai une excellente vache lai-... si ne mettra pas à bas cette... qu'elle n'a pas été traite... trois semaines, elle vire... maude. Peut-être faudrait-il... à sa gourmandise. Voulez... raisonnement approprié. L'ac-... tion de lui faire un pavé en... on de six pouces en arrière... erais plutôt une élévation de... graduellement en baissant.

est mort en 1932, et j'ai vendu... Au cours de l'hiver, il y eut... et c'est mon acheteur qui a... si attribué à l'animal acheté... sur ses propriétés n'est pas... uel est mon recours.

B.—Je crois réellement que... a droit à la prime attribuée et... mal, alors qu'il n'en était pas... mon opinion, il devrait être... ent.

À I. D.—D'après ce que vous... qu'il y a déjà eu bornage entre... s'il en était ainsi, le cas serait... rtes intéressées. S'il n'y a pas... n'y a pas prescription, vous... s de réclamer qu'il y ait éta-... entre votre immeuble et celui...

AVIER. CONSTRUCTION... TEUR, A QUI LA PROPRI-... TRUCTION.—Rég. à R. V.—... bénéficiaire du contrat d'achat... votre acheteur a fait une cons-... (une boîte), rendant plus facile... aucun doute que cette cons-... propriété, et que l'acheteur... id bon lui semblera.

S FAITES CHEZ AUTRUI... TRE VENDUES LOISIRS... SAISI.—Rég. à I. C.—Vous... très limités. Je comprends... ultivateur vous a permis d'in-... ns sur sa propriété. La terre... Vous devez faire opposition... tâtisses, car, autrement, elles... l'immeuble.

DE TERRAIN SUR PROPRI-... ROITS DU PROPRIÉTAIRE... e parait que l'intéressé n'avait... ndre maître chez vous et de... errain. Il sera responsable de... ferts et vous auriez pu l'em-... il a fait.

On peut s'enrichir autrement... qu'en se soustrayant à un devoir... aussi sérieux. Tout nous vient... Dieu: santé, talents, biens etc. Si... nous allions, sans raison, ne pas... remettre la part qu'il réclame, il... pourrait fort bien se servir en nous... envoyant la maladie, les revers de... fortune, les désaccords dans les... familles, les ménages, etc. qui... finissent toujours par coûter assez... cher quelquefois.

“Chercher le royaume céleste, le reste vous sera donné par surcroît. C'est un texte du saint Evangile. L'Evangile c'est la parole même de Jésus-Christ or Jésus-Christ ne ment pas et discute encore moins.” F. F.

ÉTÉ ET À ÊTRE PAYÉ PAR... NUELS. UN TERME DU... YÉ À RAISON DE L'INCA-... TEUR.—La Loi Moratoire, 1932, amendée par 24 Geo. V, 1-elle le débiteur?

vous dites incapable de payer... 0,00 maintenant éché, vous... ement. A mon avis, la loi gi-... re Province de Québec, vous... long de vous donner toutes... loi. Qu'il suffise de vous dire... vos taxes entièrement acquit-... intérêts et les primes d'assu-... lie, si l'acte exigeait ces assu-... vous adresser à un juge de la... quer l'incapacité dans laquelle... le juge a discrétion pour vous...

VOI, RECOURS CONTRE... CONTRAT DE MARIAGE... —Rég. à J. F. M.—Il n'y a pas... ue vous avez un recours en... lui-là qui, sans justification et... provocation raisonnable, vous... spécialement en présence de... pour vous de vous en rappor-... ui pourrait poursuivre en jus-

tion, d'une façon générale et... du contrat de mariage, il vaut... es stipulations qui peuvent s'y... qui peuvent y être faites et les... affecter, qu'il soit enregistré.

IGATION DE PAYER LES... E. K. Z.—Si vous avez accep-... e père qui vous ordonnait de... us êtes tenu au paiement de... is non pas à l'acquit de celles...

D'ÉCOLE.—Q. Est-ce qu'u-... une position pour le Gouver-... garde-foi l'été et mesureur... le droit d'être commissaire

Cette personne, si elle a les... ur être commissaire d'école,... e d'agir comme tel à raison... et question ci-haut.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec).
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 6 DÉCEMBRE

Frs Fleury, —Numéro 48

Une pensée par semaine L'exposition avicole provinciale

“Qui paye ses dettes s'enrichit.” Et quand cette dette est envers le Maître de tous les biens, du ciel et de la terre elle devient obligation sacrée. Peu parmi ceux qui liront ces quelques lignes ont à se reprocher d'avoir jamais refusé la part à Dieu. Le dixième minot de grain à toujours été versé, chez nous, dans le grenier de M. le Curé.

Mais! oui, il y a toujours un mais puisque ce sont les exceptions qui font la règle. Aussi faut-il rappeler à la petite minorité qui aurait failli à ce devoir que la dime paroissiale est une institution de Dieu lui-même. Ce n'est pas une invention des curés.

Dès les premiers temps de la création, après la chute de nos premiers parents, Dieu demanda à ses créatures de lui payer tribut. Qui ne se rappelle les sacrifices d'Abel et de Cain. Abel en offrant au Seigneur le cœur joie les plus beaux sujets de son troupeau fût béni du Très-Haut. Cain, le fratricide, offrait en maugréant la plus maigre part. Dieu le châtia.

Les tribus d'Israël payaient la dime aux Léuites pour l'entretien du temple. Il en fut de même au temps de la primitive Église car les papes et les évêques devaient imiter le Maître en imposant aux fidèles le devoir de remettre chaque année la part à Dieu.

Payer dime, ce n'est pas comme plusieurs le croient, faire la charité, c'est s'acquitter d'une dette. Et quand c'est une dette envers le Souverain des souverains, cela devient plus qu'un devoir, c'est une obligation sacrée.

On peut s'enrichir autrement qu'en se soustrayant à un devoir aussi sérieux. Tout nous vient de Dieu: santé, talents, biens etc. Si nous allions, sans raison, ne pas lui remettre la part qu'il réclame, il pourrait fort bien se servir en nous envoyant la maladie, les revers de fortune, les désaccords dans les familles, les ménages, etc. qui finissent toujours par coûter assez cher quelquefois.

“Chercher le royaume céleste, le reste vous sera donné par surcroît. C'est un texte du saint Evangile. L'Evangile c'est la parole même de Jésus-Christ or Jésus-Christ ne ment pas et discute encore moins.” F. F.

ÊTES-VOUS assuré? — Combien portez-vous d'assurance-vie? Suf- fisamment ou pas assez? Beau- coup de cultivateurs ne portent pas d'assurance-vie, d'autres paient un trop fort montant de primes. Dans l'assu- rance comme en toute autre chose, il ne faut pas aller jusqu'à l'excès. Mais, direz-vous, comment juger si nous sommes suffisamment protégés ou non?

Il y a d'abord à considérer quel montant de prime vous pouvez payer par année. En supposant que vos revenus ordinaires vous permettraient d'être assez libéral sous le rapport de la protection à donner à votre famille, il y a lieu d'agir encore avec raison.

Une société d'assurance mutuelle et de secours en maladie est d'avis qu'un homme doit porter un montant d'assu- rance égal au moins au quart de sa valeur.

Or on mesure la valeur d'un individu d'après son revenu annuel:

S'il gagne	il vaut	et devrait porter en assurances
\$ 500 par an	\$10,000	25% \$2,500
800	16,000 4,000
1,000	20,000 5,000
1,200	24,000 6,000
1,500	30,000 7,500
2,000	40,000 10,000
3,000	60,000 15,000
4,000	80,000 20,000

DU 16 au 20 janvier, 1935, l'Asso- ciation Avicole Provinciale de Québec tiendra son exposition annuelle au Stadium, coin des rues Ontario et Delorimier. Avis donc aux aviculteurs et aux cultivateurs qui dési- rent participer à ce grand tournoi avi- cole de préparer leurs exhibits en consé- quence.

L'exposition avicole de Montréal est une affaire sérieuse. Elle prend de l'expansion tous les ans, elle est en quelque sorte le baromètre qui indique au public les progrès que nous réalisons chaque année dans une branche de l'industrie animale dont les revenus repré- sentent un montant appréciable du total de nos productions de la ferme.

Rendements actuels et rende- ments possibles

NOUS avons reçu il y a quelques jours un rapport du Service de la statistique agricole provincial éta- blissant, au 31 octobre, les rendements à l'acre de nos principales cultures de céréales, de foin de trèfle et de luzerne, de racines et de plantes fourragères.

La comparaison de ces rendements pour les deux années de 1933 et 1934, comme cela se voit au tableau suivant, est dans une bonne majorité des cas, à l'avantage de l'année agricole finis- sante.

Seuls font exception: le sarrasin, les pommes de terre, le maïs fourrager et le foin de luzerne.

CULTURES	Rendement à l'acre		Récolte totale	
	1933	1934	Estimation finale 1933	provis.
	Bois.	Bois.	Bois, 1933	Bois, 1934
Blé	16.8	19.7	979,000	1,256,900
Avoine	26.1	28.3	44,880,000	47,538,300
Orge	23.8	24.6	3,117,000	3,262,000
Seigle	16.1	16.2	82,000	89,100
Lin.	8.4	8.9	15,000	20,500
Pois	16.3	16.7	308,000	319,000
Haricots	14.9	16.2	59,000	71,300
Sarrasin	23.0	22.9	3,121,000	3,348,000
Grains mélan- gés	26.0	27.4	2,838,000	3,249,600

	Qtz.	Qtz.	Qtz.	Qtz.
Pommes de terre	101.	99.7	9,551,000	14,298,000
Navets et bet- teraves four.	215.6	251.2	7,847,000	9,748,000
Maïs	Ton- nes	Ton- nes	Tonnes	Tonnes
Fourrager	10.62	8.56	470,000	448,000
Foin et Trèfle.	.97	1.38	3,279,000	4,870,000
Luzerne	2.71	2.34	15,300	17,900

Le lecteur comprend que dans l'éta- blissement d'une moyenne il faut tenir compte des gros et des petits rendements. Pour arriver par exemple à une moyenne de 28.3 minots d'avoine à l'arpent, lorsque nous savons que certains champs de cette céréale ont donné jusqu'à 47 minots à l'acre, il faut que nous ayons un assez grand nombre de terres où les rendements sont sensiblement infé- rieurs aux chiffres qui apparaissent plus haut.

Il est très important d'augmenter les

rendements de nos cultures à l'acre c'est à ce prix que nous parviendrons à cultiver profitablement. Evidemment les sols ne sont pas tous fertiles au même degré. Il est bon nombre de fermes où nous devrions plutôt faire de la sylviculture que d'essayer de cultiver des racines ou des fourrages économiquement.

Mais il est certain que par un meilleur système de rotation, par de bons travaux d'égouttement, de bons labours faits au moment propice, en employant de bons engrais de ferme ou de commerce, à défaut des premiers ou encore pour les compléter, il est possible, dans le même temps et sans un montant excessif de frais, de faire rendre aux champs de plus grosses récoltes.

Et nous apportons comme preuve les résultats obtenus jusqu'à présent chez les cultivateurs enrôlés dans les concours de fermes.

Si nous consultons les chiffres rendus publics à l'occasion de la clôture d'un de ces concours, en octobre dernier, nous constatons que les rendements à l'acre d'avoine, des pommes de terre et de racines, pour ne citer que ces cultures les plus importantes avec l'orge que, d'une manière générale, nous ne culti- vons pas assez intensivement, ont non seulement été sensiblement accrues durant la période de 5 ans, durée conven- tionnelle de ces concours, mais dans chaque cas ils sont supérieurs à la moyenne pour la province de Québec.

Ainsi les pommes de terre ont donné un rendement de 189 minots à l'acre contre une moyenne de 160 environ pour la province; l'avoine 31¼ minots contre 28.3, les grains mélangés 33½ minots contre 27.4 boisseaux pour toute la province.

Nous réalisons davantage l'efficacité des procédés modernes de culture quand nous prenons pour acquis que les fermes de la région d'Arthabaska ne sont pas dotées d'un sol aussi fertile qu'il est possible et facile d'en trouver dans d'autres secteurs agricoles de notre province.

Cette comparaison indique claire- ment les possibilités qui existent chez nous d'augmenter nos productions sur

Notes et commentaires

A Cuba, il se fait une excellente pro- pagande en faveur des pommes de terre de semence canadiennes.

A l'1er novembre il y avait 2% de plus de terre labourée au Canada qu'à la même date l'année der- nière.

NOUS avons exporté en Angleterre environ un millier de têtes de bé- tail de plus que l'année dernière à l'heure qu'il est.

NOTRE ami M. R.-P. Charbonneau, agronome régional du district No 13 a été élu président de la Société des Techniciens agricoles, section de Montréal. Nos compliments.

A la troisième semaine de novembre la Nouvelle Ecosse dispose de 2700 wagons de pommes. Bien que les exportations aient été plus faibles les expéditions sur Québec et Ontario ont pratiquement doublé.

L'HUILE de foie de Morue peut être donnée avec avantage aux porc- élevés durant l'hiver et qui tombent parfois dans un état rachitique parce que certains éléments essentiels aux fonctions de la vie ne se trouvent pas dans la nourriture qu'ils reçoivent.

UN éleveur de Barrie, Ont., M. Clif- ford Baldwick, qui vient de gagner le trophée "Stonehouse Memorial" et une médaille d'or pour l'appréciation des vaches laitières, était membre autrefois d'un club de Jeunes Éleveurs de génisses Ayrshires de sa localité.

Jack Rainbaird de Stagner, Ont., qui a gagné une médaille d'or pour le poin- tage le plus élevé dans l'appréciation des porcs était aussi membre du club de Jeunes Éleveurs de son comté.

Vrai de dire que beaucoup de cultiva- teurs doivent une bonne part de leurs succès à la formation qu'ils ont reçue lorsqu'ils étaient membres des cercles de Jeunes Agriculteurs. Une bonne éducation agricole, cela compte pour beaucoup dans l'administration d'une ferme. Le capital intellectuel fait mieux profiter le capital argent.

OTTAWA, Service de la Division des semences nous fournit le rap- port suivant sur le marché des graines fourragères dans la province de Québec.

Les rapports du Québec, indiquent que 45 pour cent (570,000 livres) des dis- ponibilités de la récolte de graine de mil a été livré au commerce tandis que la balance (700,000 livres) est encore aux mains de la culture. La demande s'ac- centue sur les divers marchés du Québec et les prix de cette graminée accusent une grande fermeté.

Les battages de la graine de trèfle rouge n'étant pas encore terminés en divers endroits, cette marchandise n'a guère bougé jusqu'à présent; toutefois, tout indique que les disponibilités éva- luées à 500,000 livres seront absorbées d'emblée et à des prix assez élevés. Les prix offerts aux cultivateurs pour la graine pouvant catégoriser No 1, sont: trèfle rouge, 20c, la livre; mil, 15 à 18c, la livre.

la même superficie de terrain dont nous disposons. L'étude, l'observation, les visites aux stations expérimentales, aux fermes de démonstration, et chez les membres des concours de fermes provin- ciales, organisation exclusive jus- qu'à présent à la province de Québec, et dont nous devons l'initiative à nos techniciens agricoles, sont recomman- dables, à plus d'un titre, aux agriculteurs qui veulent retirer de meilleurs bénéfices de leurs fermes, afit d'y étudier les méthodes employées par ces cultivateurs de progrès

F. F.